



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 101

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> ROWAT voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 208 — *Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M<sup>me</sup> WIGHT pour la reprise du débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M. EICHLER, M<sup>mes</sup> STEFANSON et CROTHERS ainsi que MM. SMOOK, CULLEN et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. EWASKO voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 211 — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> WIGHT, M. le *ministre* SWAN ainsi que MM. GERRARD et WISHART interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition présentée par M. NEVAKSHONOFF :

Proposition n<sup>o</sup> 26 : Investissements dans des mesures de protection contre les inondations

Attendu :

que la gravité et la soudaineté des inondations et des événements météorologiques augmentent au Manitoba et partout au Canada;

que le Manitoba est reconnu au pays comme étant un chef de file en matière de gestion des inondations, comme en témoigne son expérience en matière d'investissements dans les mesures de protection contre les inondations, laquelle remonte à la construction du canal de dérivation de la rivière Rouge à la suite des inondations survenues en 1950;

qu'à la suite de l'inondation de 1997, plus connue sous le nom d'« inondation du siècle », un investissement de un milliard de dollars visant la modernisation du canal de dérivation et la construction de digues circulaires dans les collectivités rurales a permis d'économiser au moins 35 milliards de dollars en dommages liés aux inondations;

que pour donner suite aux recommandations du comité d'examen de la réglementation des lacs Manitoba et St. Martin, des travaux ont débuté afin de rendre le canal d'urgence du lac St. Martin permanent et de construire un déversoir additionnel sur le lac Manitoba et que ces projets d'infrastructure de contrôle des inondations protégeront la population et les propriétés se trouvant près de ces lacs;

que le leader de l'opposition officielle a proposé de réduire de 1 % les budgets de tous les ministères, ce qui empêcherait le financement de ces projets importants;

qu'il est important que le gouvernement provincial continue de miser sur ses succès en matière d'investissements dans les infrastructures essentielles de protection contre les inondations pour protéger les familles manitobaines, puisque les investissements actuels permettront d'éviter à l'avenir de plus grands coûts aux familles, aux collectivités et aux entreprises,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba appuie le Plan de renouvellement des infrastructures du gouvernement provincial visant le financement des mesures essentielles de protection contre les inondations;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à demeurer un chef de file à l'échelon national en matière de gestion des inondations;

que l'Assemblée législative remercie le personnel d'urgence et les bénévoles qui font preuve de dévouement dans le cadre de leur travail pour protéger les collectivités manitobaines des inondations.

Le débat se poursuit.

M. BRIESE, M. le *ministre* KOSTYSHYN, MM. WISHART, PETERSEN et GRAYDON, M. le *ministre* BJORNSON ainsi que M<sup>me</sup> ROWAT interviennent. M. GOERTZEN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (K. Lee, M. Wilkinson, R. Matthews et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (C. Laughlin, L. McFadyen, G. Beyok et autres)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Johannson, D. MacDonald, G. Dantim et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (P. Kobb, S. Wiebe, J. Letkeman et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (E. Chartrand, J. Federowich, B. Vint et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que le piètre état de la route provinciale secondaire 520 entraîne de graves problèmes de sécurité et qu'il y remédie en priorisant sa reconstruction. (P. Husles, R. Anderson, R. Lacroix et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (V. Penner, A. Lucas, S. Clement et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Charbonneau, M. Warkentin, J. Pelletier et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (B. Jones, A. Yerlitz, B. Kozan et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (K. Janzen, J. Lauk, S. Dalgleish et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (R. Clair, M. Manesa, R. Quilley et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (J. Guillas, L. Dupas, F. Gamache et autres)

---

Le président informe l'Assemblée de la nomination d'Emily Biggar et de Nicole Gomes aux postes de pages pour la troisième session de la quarantième législature.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. PETERSEN, M<sup>me</sup> STEFANSON, M. le ministre KOSTYSHYN, M<sup>me</sup> ROWAT et M. BRIESE font des déclarations de député.

---

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la protection du système universel de soins de santé sera examinée le mardi 10 septembre 2013.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre LEMIEUX voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 33 — *Loi sur la modernisation des municipalités (fusions)/The Municipal Modernization Act (Municipal Amalgamations)*.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. GOERTZEN portant le report de la deuxième lecture du projet de loi à six mois jour pour jour.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. MAGUIRE pour la reprise du débat.

MM. GERRARD, CULLEN, EWASKO et EICHLER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

**POUR**

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN

GRAYDON  
MITCHELSON  
PALLISTER  
ROWAT  
SCHULER  
SMOOK  
STEFANSON  
WISHART..... 16

**CONTRE**

ALLAN  
ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BRAUN  
CHIEF  
CHOMIAK  
CROTHERS  
DEWAR  
GAUDREAU  
HOWARD  
IRVIN-ROSS  
KOSTYSHYN  
MACKINTOSH

MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MARCELINO (Tyndall Park)  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
PETTERSEN  
ROBINSON  
RONDEAU  
SARAN  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WIEBE  
WIGHT ..... 29

Le débat se poursuit sur la motion principale.

MM. GRAYDON, SCHULER et BRIESE interviennent. M. WISHART exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID